

à la Chambre provinciale; et, croyez-moi, le ministre du Commerce ne se trouvait pas dans son dos pour lui souffler quoi dire. J'ai tout lieu de croire qu'il l'a dit spontanément. Je connais l'homme et je sais qu'il dit ce qu'il pense. Voici donc ses paroles, enregistrées à la page 390 du compte rendu officiel des débats de l'Assemblée législative de l'Ontario:

Je puis vous assurer, monsieur l'Orateur, que ces difficultés ne sont pas minces.

Il parlait alors des difficultés rencontrées.

Il n'était nullement facile de négocier l'accord.

A l'égard de sa première proposition—c'est-à-dire au sujet des cinq provinces au moins qui participent à l'entreprise—il a déclaré:

Apparemment, l'accord de la *Trans-Canada Pipe Lines* prévoit la façon la plus rapide et la plus efficace d'apporter du gaz en Ontario. Je pense que le rapport Glassco...

Il s'agit du rapport de Clarkson & Gordon, une des sociétés d'enquête les plus réputées du Canada, et celle dont les services ont été fréquemment retenus par le chef actuel de l'opposition, quand il était premier ministre de l'Ontario.

...et les enquêtes faites par nos propres organismes démontrent qu'à l'égard d'un pipe-line entièrement canadien, possédé et financé par les gouvernements en cause, sur le plan fédéral et provincial, quatre provinces au moins pourraient susciter des retards,—comme le prévoit le rapport Glassco,—si de fait les cinq gouvernements pouvaient s'entendre.

Ces paroles sont de M. Frost. Puis il ajoute:

Mais s'il arrive que la *Trans-Canada Pipe Lines* échoue, participerons-nous alors à l'aménagement d'une canalisation de transport appartenant à l'État et allant de l'Alberta à l'Ontario? Je dirais "oui", même si je ne puis mettre trop en relief les engagements que nous avons déjà pris, et j'espère bien qu'une telle participation ne sera pas nécessaire.

C'est précisément l'avis du Gouvernement. Puis, plus loin, ainsi que le rapporte la page 389 du compte rendu officiel du 21 février 1956, il a dit ceci:

Monsieur l'Orateur, si l'entreprise privée peut faire le travail, il est nettement dans notre intérêt, en Ontario, et, de fait, dans l'intérêt du Canada qu'elle s'en charge.

Telle est l'attitude que le premier ministre de l'Ontario avait déjà fait connaître publiquement au moment où les remarques dont je viens de donner lecture,—il est notoire que l'Ontario a fait ceci et que l'Ontario a fait cela,—ont été faites ici. En outre, pour confirmer l'attitude du premier ministre de l'Ontario dans le périodique intitulé: *Ontario Government Services* et publié par le gouvernement ontarien, voici une citation de M. Frost:

Le gouvernement de l'Ontario a conclu avec empressement...

Qu'on remarque bien ce mot.

...cette entente avec le gouvernement fédéral, avec le ferme espoir que le marché sera exécuté selon les prévisions. Le gouvernement provincial sait, cependant, que la *Trans-Canada Pipe Lines Ltd* ne pourrait peut-être pas exécuter sa partie de l'entreprise. Dans cette éventualité, il faudra chercher de nouveaux moyens d'atteindre la même fin.

Ainsi que l'a déjà mentionné le député de Bow-River, on vient de donner lecture d'une déclaration publique par le premier ministre Frost touchant le projet de résolution dont la Chambre est saisie présentement.

M. le président: A l'ordre! Je regrette d'interrompre l'honorable représentante, mais je dois l'informer que son temps de parole est expiré.

M. Harkness: Monsieur le président, je parlerai d'abord de deux déclarations formulées par le député de Bow-River. Le député de Bow-River n'a guère besoin de se demander quelle est la ligne de conduite du parti conservateur à l'égard du pipe-line. Il n'a qu'à prendre connaissance des discours déjà prononcés à trois reprises par le chef de l'opposition et qui précisent très nettement à la Chambre le point de vue de son parti. Personne n'a donc lieu d'en douter.

Une voix: En quoi consiste-t-il? Dites-le nous.

M. Harkness: Quand le député de Bow-River tâche d'interpréter la politique des conservateurs d'après des avis recueillis dans les journaux, il ne fait qu'embrouiller la question et semer la confusion dans les esprits au sujet de la ligne de conduite très nette que nous avons adoptée.

Une voix: En quoi consiste-t-elle?

M. Harkness: On l'a précisé en la consignnant au compte rendu et je n'ai pas besoin de reprendre le sujet. J'ai encore quelques observations à formuler. Autre point: le député de Bow-River a fait une déclaration aussi ridicule qu'erronée en prétendant que le parti conservateur ne veut pas du tout qu'on aménage de pipe-line transcanadien...

Une voix: On le dirait, d'ailleurs.

M. Harkness: ...quoique le parti conservateur ait été le premier parti à en proposer l'aménagement.

Des voix: Oh, oh!

M. Harkness: Il a été le premier parti qui, à la Chambre des communes et au comité des chemins de fer, ait tenté de donner suite, à un projet de pipe-line, à un moment où le parti créditiste ne voulait pas autoriser l'exportation du gaz de l'Alberta, afin de rendre impossible l'aménagement d'un pipe-line à gaz.